

DEPARTEMENT DE LA LOIRE			DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-EN-CHEVALET
NOMBRE DE MEMBRES : 15			Séance du 27 novembre 2020 L'an deux mille vingt A vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle Rue de Thiers à SAINT JUST EN CHEVALET, sous la présidence de Monsieur Pascal PONCET, Maire.
Présents	Absents	Par procuration	PRESENTS : Pascal PONCET - Jean Paul ROYER – Dominique VIETTI – Michel COMPAGNAT – Colette MELON - Michaël DAUSSY – Nathalie OSSEDAT – Dominique SCIANDRONE – Céline VALLAS – Antoine CHAMOURET – Clément MOISSONNIER – Urielle GONARD - Cyril EPINAT. ABSENTE EXCUSÉE : Emmanuelle BARLERIN (procuration donnée à Pascal PONCET) ABSENTE : Solange PERRIER Clément MOISSONNIER a été désigné Secrétaire de séance
13	2	1	
DATE DE LA CONVOCATION 20 NOVEMBRE 2020			
DATE DE L’AFFICHAGE 20 NOVEMBRE 2020			

DÉLIBÉRATION 2020/114
VŒU POUR LA REOUVERTURE DE LA SECTION FERROVIAIRE BOEN-THIERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale avoir été saisi par les coordinateurs du collectif ferroviaire Clermont Ferrand Thiers Boën Saint Etienne Lyon afin de leur apporter notre soutien pour la réouverture de la section Boën Thiers afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire Lyon – Saint Etienne – Thiers – Clermont Ferrand et maintenir la validité du territoire traversé.

Il donne lecture du vœu émis par ce collectif.

« Monsieur le Président de Région,
Pendant 143 ans, le tronçon Boën-sur-Lignon / Thiers a fait la preuve de son intérêt. Reliant les grandes villes de cet espace devenu notre Région AURA, que sont Lyon, Saint-Etienne, Thiers et Clermont-Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire.

A l'heure où les nécessités écologiques se font jours et où le besoin de penser autrement notre mobilité est de plus en plus présent dans les débats, il nous apparaît impensable que cette continuité ferroviaire ne soit pas respectée dans le contexte où une réflexion est engagée au niveau national pour favoriser la mobilité durable, respectueuse de notre planète !

Cette situation s'avèrerait être un non-sens à l'heure où l'Etat affirme vouloir favoriser aussi le fret ferroviaire au-delà du transport des voyageurs.


C'est d'ailleurs dans ce contexte que dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône- Alpes, vous avez à juste titre invité élus et habitants à échanger autour des besoins de mobilité...Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles « LYON-Saint ETIENNE-CLERMONT » et qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

La discontinuité de cette ligne sonnerait sinon comme une rupture volontaire et exprimerait une forme de mépris incompatible avec nos principes républicains vis -à-vis de territoires ruraux qui se sentiraient ainsi abandonnés !Ce mépris, doublé d'une incohérence incompatible avec certaines affirmations politiques en haut lieu, serait d'autant plus inacceptable que l'infrastructure est bien là, et mérite au plus vite un entretien volontairement oublié depuis plusieurs années.

Aussi, Monsieur le Président de Région, nous vous demandons que soient rapidement envisagée la réouverture de ce maillon ferroviaire « BOEN-THIERS », si importante pour la vitalité du territoire concerné et le maillage interurbain de notre grande Région AURA »

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

❖ **DONNE SON SOUTIEN** au collectif ferroviaire Clermont Ferrand Thiers Boën Saint Etienne Lyon afin de leur apporter notre soutien pour la réouverture de la section Boën Thiers afin de rétablir la continuité interurbaine ferroviaire « Lyon – Saint Etienne – Thiers – Clermont Ferrand et maintenir la validité du territoire traversé selon les arguments ci-dessus indiqués.

Envoyé en préfecture le 12/12/2020	
Reçu en préfecture le 12/12/2020	
Affiché le	
ID : 042-214202483-20201127-2020_114-DE	

Ont signé au registre tous les membres présents,
Certifié, Fait à Saint Just-en-Chevalet
Le 27 novembre 2020

Le Maire,
Pascal PONCET

